

MAIRIE DE DOUAINS

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Mardi 16 juin 2020

L'an deux mil vingt, le seize juin à 20h00, le Conseil Municipal légalement convoqué en date du neuf juin deux mil vingt, s'est réuni à la salle communale afin de respecter les distanciations sanitaires dues au COVID 19, en séance publique sous la présidence de Madame COUÂNON Catherine, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

Mme Catherine COUÂNON, Maire

MM Bernard UGUEN, Vincent LEROY, Ulric SERRANO, adjoints

M Jean-Louis GUETTARD, Philippe UHGETTO, Philippe MARIE, M Dominique TIRON

Vincent LEROY a été élu secrétaire de séance,

* * * *

Mme le Maire demande l'ajout d'une délibération à l'ordre du jour du Conseil Municipal concernant une proposition d'achat pour le troisième terrain (B). Demande validée par les élus

-Approbation des CR du 14/01 et 03/03/20 : Mme Couânon exprime sa déception pour les non-retours d'avis de la totalité du conseil, sauf une personne, concernant ces deux derniers comptes rendus, alors que quatre conseillers lors du conseil municipal du 3 mars exigeaient une diffusion rapide, cette dernière a été faite le 8 mars 2020 par mail et pour certains membres du conseil déposé dans leur boîte à lettre.

Abstention de messieurs Philippe MAIRIE, Philippe UHGETTO et Bernard UGUEN

DELIBERATIONS

- Vote des taux d'impositions des taxes directes locales 2020 (Délib. 06-2020)

Madame le maire, propose au conseil municipal de voter les taux d'imposition locale pour l'exercice 2020.

Madame Le Maire précise que ces taux permettent de dégager pour l'exercice 2020, des recettes fiscales appelées à couvrir le besoin de financement des projets au budget communal.

Le conseil municipal après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire, et après en avoir délibéré, décide de ne pas augmenter les deux taxes directes à l'unanimité.

Les taux des taxes directes locales pour l'exercice 2020 restent donc inchangés :

Taxes foncières 24.14 %

Taxes foncières non bâties 58.24 %

Madame le Maire est chargée de l'exécution de la présente délibération

- **Proposition d'achat de terrain de la commune (Délib.07-2020)**

Madame Le Maire informe le conseil Municipal, avoir reçu en mairie une proposition d'achat à 70 000€ pour le dernier terrain « route de Brécourt »

Madame Le Maire expose les raisons pour lesquelles cette proposition est de 70 000€ , vue les aménagements à mettre en œuvre par l'acheteur, pour l'amélioration d'accessibilité par rapport à la RD 75, et la longueur des réseaux par rapport à la RD 75 pour alimenter le terrain.

L'unanimité du conseil municipal est contre et, rappelle que l'on a déjà pris une délibération portant la vente de ces « dits » terrain à 80 000€, et qu'elle reste valide.

Madame le Maire est chargée de l'exécution de la présente délibération.

ELECTIONS

Madame le Maire sollicite les Elus à remplir le tableau pour la tenue du 2° tour des élections municipale qui aura lieu le dimanche 28 juin à la salle communale afin de respecter les restrictions sanitaires dues au COVIS 19

TRAVAUX

Madame le maire demande où en sont les travaux suivants :

- **Rue des Métréaux :**

Monsieur Leroy confirme que les travaux de reprise de la chaussée suite aux travaux pour la fibre optique, ont été réalisés, mais que la chaussée recommence à se déformer à certains endroits. Chaussée à surveiller.

- **Pose des blocs devant la classe mobile :**

Dans le cadre de vigie pirate, la pose de blocs de protection devant la classe mobile devait être réalisée.

Monsieur Leroy informe le conseil municipal que ces blocs sont en fabrication et devraient être livrés sous une à deux semaines. Et propose de voir avec la directrice de l'école si ces blocs peuvent faire l'objet d'une décoration par les enfants.

- **Fleurissement de la commune :**

Monsieur Leroy, informe que l'employé communal n'avait pas connaissance si le fleurissement de la commune serait maintenu. Madame le maire précise aussi que la municipalité ne savait pas que le Lycée Horticole d'Evreux avait maintenu la commande.

Le fleurissement a débuté le 19 mai et a pris beaucoup de temps sur l'emploi du temps de monsieur Vaslon.

Monsieur Leroy informe que le camion de la commune a été vandalisé le lundi 1er juin 2020, une débroussailleuse et un souffleur ont été volés lors de cette dégradation. Une déclaration a été faite auprès de la gendarmerie et à l'assurance pour une prise en charge.

- **Radars pédagogiques :**

Madame le maire rappelle que certains radars sont en panne depuis un certain temps. Monsieur Leroy demande si le contrat d'entretien a été signé. Madame le maire le confirme.

- **Panneaux d'entrée d'agglomération à Gournay :**

Madame le maire signale que les panneaux vandalisés depuis plusieurs mois ne sont pas remplacés. Monsieur Leroy signale qu'il est dans l'attente d'une intervention du Syndicat de voirie.

- **Nettoyage des caniveaux et trottoirs :**

Madame le maire informe le conseil municipal qu'elle a reçu des habitants qui se plaignent du manque d'entretien des trottoirs et caniveaux de la commune. Monsieur Leroy, informe que la mise en place du Fleurissement a pris beaucoup de temps à l'employé communal et en ce qui concerne les trottoirs des nouveaux désherbants ont été utilisés mais pour cause de vent le résultat n'est pas probant.

- **Pose de panneaux de limitation de vitesse :**

Madame le maire a reçu en mairie une administrée, demeurant au carrefour RD 75 rue de la Mare à Jouy, qui a demandé la pose d'un panneau « 50 » juste après l'intersection RD181 / RD75 coté La Heunière, car avec la déviation mise en place par la SAPN, pour la réfection du pont de l'autoroute, beaucoup de voitures circulent sur cette route et dépassent la vitesse limite en agglomération.

Cette personne a aussi demandé que l'on intervienne auprès des services du département pour remplacer le panneau « 90 », placé juste après le giratoire du parking de covoiturage, par un panneau « 70 » qui ralentirait la vitesse sur cette portion de voie.

- **Projet de réhabilitation de la maison place de l'église :**

Madame Le Maire refait l'historique du dossier :

- Consultation de la population. Ci-après extrait du

« **PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL ; Séance du Mardi 20 novembre 2018**

L'an deux mil dix-huit, le vingt novembre à 20h00, le Conseil Municipal légalement convoqué en date du quinze novembre deux mil dix-huit, s'est réuni à la mairie, en séance publique sous la présidence de Madame COUÂNON Catherine, Maire, suite à la non atteinte du quorum du treize novembre deux mil dix-huit.

ETAIENT PRESENTS :

Mme Catherine COUÂNON, Maire

MM Vincent LEROY, Ulric SERRANO, adjoints

MM Philippe UHGETTO

Etaient absents excusés :

Sandrine PRUNIER BOSSION

MM Bernard UGUEN, Philippe MARIE, Dominique TIRON, Jean-Louis GUETTARD, Michel LE MORVAN »

Maison place de l'Eglise : un sondage a été fait auprès de la population sur le devenir de cette maison. 68 foyers ont répondu ;

- 58 pour la mise en place d'un commerce multiservices
- 5 pour la démolition
- 3 pour un logement
- 3 pour autres »

- o Présentation de l'étude de faisabilité réalisée par SNA. Ci-après extrait du

« **PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL : Séance du Mardi 22 janvier 2019**

L'an deux mil dix-neuf, le vingt-deux janvier à 20h00, le Conseil Municipal légalement convoqué en date du quinze janvier deux mil dix-neuf, s'est réuni à la mairie, en séance publique sous la présidence de Madame COUÂNON Catherine, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

Mme Catherine COUÂNON, Maire

MM Bernard UGUEN, Ulric SERRANO, adjoints

MM Dominique TIRON, Jean-Louis GUETTARD, Philippe UHGETTO

Monsieur Serrano est parti à 21h55

Etaient absents excusés :

Sandrine PRUNIER BOSSION ayant donnée pouvoir à Catherine COUÂNON

MM Vincent LEROY, Philippe MARIE, Michel LE MORVAN

- Maison place de l'Eglise

Suite aux retours de l'avis des habitants de Douains, il est projeté de faire un local commercial dans cette maison ...

Madame Le Maire a donc sollicité Seine Normandie Agglomération, afin d'étudier la possibilité de donner une vocation commerciale à cette maison.

L'objectif est donc de créer un commerce de proximité et d'offrir une gamme de services aux habitants (petite épicerie, service bureautique, postal, point presse, dépôt pain ...) ainsi que de réhabiliter et valoriser une maison du patrimoine en lui donnant une véritable fonction.

Le coût de l'investissement 250 000 euros, possible subvention du DETR d'environ 40%.

Madame Le Maire demande aux élus de réfléchir pour le prochain conseil au devenir final de cette maison :

- Uniquement un commerce rez de chaussé et étage
- Un commerce au rez de chaussé et un logement à l'étage.

- o Prise de décision pour la réhabilitation de la maison. Ci-après extrait du

« **PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL : Séance du Mardi 5 mars 2019**

L'an deux mil dix-neuf, le cinq mars à 20h30, le Conseil Municipal légalement convoqué en date du premier mars deux mil dix-neuf, s'est réuni à la mairie, en séance publique sous la présidence de Madame COUÂNON Catherine, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

Mme Catherine COUÂNON, Maire

MM Bernard UGUEN, Vincent LEROY, Ulric SERRANO, adjoints

M Jean-Louis GUETTARD

Mme Sandrine PRUNIER BOSSION

Etaient absents excusés :

MM Philippe UHGETTO, Philippe MARIE, Michel LE MORVAN, Dominique TIRON

Madame le Maire s'est mise en relation avec monsieur Ermacora Guy, pour la réalisation des plans. Ils seront présentés à la commission finances. En projet, un commerce au rez de chaussé et un logement à l'étage.

Un boitage est prévu pour donner la priorité à la population de Douains pour la gérance du commerce. Le projet devrait sortir début 2020. »

« REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Date de convocation : 19 mars 2019

Date d'affichage : 19 mars 2019

Conseillers en exercice : 10

Conseillers présents : 5

Conseillers votants : 6

OBJET : Restauration maison place de l'Eglise

L'an deux mil dix-neuf,

Le vingt-six mars à 20 heures 00,

Le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique sous la présidence de Madame Catherine COUANON, Maire, suite à la non atteinte du quorum lors de la réunion du 19 mars 2019.

ETAIENT PRESENTS :

Mme Catherine COUÂNON, Maire

MM Bernard UGUEN, Vincent LEROY, Ulric SERRANO, adjoints

MM Jean-Louis GUETTARD,

Etaient absents excusés :

Michel LE MORVAN, ayant donné pouvoir à Catherine COUANON

Sandrine PRUNIER BOSSION

Etait absent non excusé :

Philippe MARIE, Dominique TIRON, Philippe UHGETTO

Ulric SERRANO a été élu secrétaire de séance,

Madame Le Maire rappelle qu'il a été accepté par le Conseil municipal la restauration de la maison place de l'Eglise en commerce au rez de chaussé et logement à l'étage et qu'il donc faut le prévoir dans le budget primitif 2019.

Madame le Maire informe avoir reçu un devis estimatif pour cet aménagement pour un montant total TTC de 255 000.00 €

Le conseil municipal, après en avoir entendu cet exposé et après en avoir délibéré autorise le Maire à mettre en concurrence et à signer les devis le plus appropriés et toutes les pièces se rapportant au dossier après consultation avec la commission travaux et finance, ainsi que de faire les demandes de subventions.

Adopté à l'unanimité »

- Choix du prestataire pour réaliser l'estimation. Ci-après extrait du

« PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL : Séance du Jeudi 04 juillet 2019

L'an deux mil dix-neuf, le quatre juillet à 20h30, le Conseil Municipal légalement convoqué en date du vingt-sept juin deux mil dix-neuf, s'est réuni à la mairie, en séance publique sous la présidence de Madame COUÂNON Catherine, Maire, suite à la non atteinte du Quorum lors de la réunion du 25 juin 2019.

ETAIENT PRESENTS :

Mme Catherine COUÂNON, Maire
MM Bernard UGUEN, Vincent LEROY, adjoints
M Jean-Louis GUETTARD

Etaient absents excusés :

M. Ulric SERRANO, adjoint
MM Michel LE MORVAN, Dominique TIRON, Philippe UHGETTO,
Mme Sandrine PRUNIER BOSSION

Etait absent:

M. Philippe MARIE,

Maison place de l'Eglise

Madame le Maire a signé un contrat de territoire 2017-2021 avec SNA afin de recevoir des subventions.

Madame le Maire a fait appel au mois d'avril à trois sociétés pour avoir un devis afin de chiffrer les travaux de la maison en totalité.

Malgré les relances faites en Mai, une seule société a répondu.

Madame Le maire propose donc au conseil municipal de signer le devis de Monsieur ERMACORA pour un montant de 5 472 € TTC pour effectuer les estimations, le quantitatif des travaux ainsi que les plans.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité ce devis.

Monsieur Leroy demande que l'on consulte Ingénierie 27 pour la maîtrise d'œuvre (aide pour rédiger le marché, suivi des travaux ...) et voir si la commune pourrait bénéficier de la subvention de l'ANAH pour le logement. »

- Possible mode de chauffage pour la maison. Ci-après extrait du

« PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL : Séance du Lundi 05 août 2019

L'an deux mil dix-neuf, le cinq août à 20h00, le Conseil Municipal légalement convoqué en date du 29 juillet 2019, s'est réuni à la mairie, en séance publique sous la présidence de Madame COUÂNON Catherine, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

Mme Catherine COUÂNON, Maire
MM, Vincent LEROY, Ulric SERRANO, adjoints
MM Jean-Louis GUETTARD, Philippe UHGETTO (a quitté la séance à 22h40), Philippe MARIE (a quitté la séance à 22h40),

Etaient absents excusés :

M Bernard UGUEN, adjoint
MM Dominique TIRON,
Mme Sandrine PRUNIER BOSSION

Chauffage Maison de la place et mairie

Monsieur LEROY, correspondant énergie a répondu à un questionnaire sur les énergies pour développer le bois énergie. Cette mise en place n'engendrerait pour la commune qu'un coût de 20 % HT des travaux, le reste serait subventionné.

Monsieur LEROY a rencontré un responsable de la SNA, qui est le relais pour promouvoir l'action du SIEGE pour les transitions en énergie 100% renouvelable.

Pour remplir les critères il faudra produire 80 000 watt

Au 1^{er} janvier 2020, l'ADEM et la Région subventionneront les projets renouvellement bois.

Monsieur LEROY souhaite que la commune adhère au projet et pourquoi pas l'étendre à l'école, la maison communale et la maison place de l'Eglise.

La SNA propose de mettre à notre disposition un conseiller pour nous aider dans nos démarches moyennant une participation financière deux cas se présentent à nous une aide partielle, ou une aide total pour un montant de 500€ environ.

Le conseil municipal valide à l'unanimité la deuxième proposition.

Madame Le Maire va prendre contact avec la SNA pour signer la convention.

o Maison de la place de l'Eglise

Madame le Maire informe que la commune doit faire un marché à lots.

Monsieur Leroy demande si cela sera fait en plusieurs tranches. Madame le Maire l'informe que Non. Dans le marché il n'y aura pas de variante mais des plus-values ou moins-value, aux normes RT2012.

A ce jour le cout se reparti ainsi

244 000 € pour la bâtisse

22 000 € pour le suivi du marché.

Monsieur Serrano trouve gênant qu'il n'y ait pas de baie vitrée pour le commerce... qu'il serait mieux de les envisager.

Monsieur Leroy rappelle qu'il faut bien prévoir la plus-value sur chaque chapitre ainsi que de prévoir l'assainissement. »

o Choix du prestataire pour faire le marché. Ci-après extrait du

« **PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL : Séance du Lundi 14 octobre 2019**

L'an deux mil dix-neuf, le quatorze octobre à 20h00, le Conseil Municipal légalement convoqué en date du 8 octobre 2019, s'est réuni à la mairie, en séance publique sous la présidence de Madame COUÂNON Catherine, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

Mme Catherine COUÂNON, Maire
MM, Vincent LEROY, Bernard UGUEN, adjoints
MM Jean-Louis GUETTARD, Philippe UHGETTO , Dominique TIRON,

Etaient absents excusés :

M Ulric SERRANO, adjoint
M Philippe MARIE,

Mme Sandrine PRUNIER BOSSION Ayant donnée pouvoir Mme Catherine COUÂNON

« REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Date de convocation : 08 octobre 2019

Conseillers en exercice : 9

Conseillers présents : 6

Conseillers votants : 7

- Devis « consultation d'entreprise en vue de la réhabilitation de la maison place de la mairie en multi-services et logement (delib.41-2019)

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de faire appel à un intervenant spécialisé dans les consultations d'entreprises pour mettre en place le projet de la maison place de l'Eglise.

La société EAD a répondu à notre demande avec un devis forfaitaire de 4 800€ TTC pour faire la rédaction des pièces marché, l'assistance à la publication de l'annonce ; l'assistance à l'ouverture des plis et vérification de l'acceptabilité des candidatures et l'assistance au passage au contrôle de légalité et à la notification du marché.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité le devis de 4 800€ de EAD et autorise madame le Maire à signer tous documents s'y rapportant.

Madame le Maire est chargée de l'exécution de la présente délibération

Madame Le Maire rappelle que le projet de réhabilitation de la maison place de l'église est inscrite au contrat de territoire, et qu'une réponse devra être faite avant le 05 juillet 2020 si la commune donne suite à ce projet. Madame le maire a demandé une prolongation du délai de réponse, laissant à la prochaine municipalité la décision de poursuivre ou pas ce projet.

- Les travaux sur le site Mac Arthur Glen sont interrompus au moins jusqu'en septembre voire début d'année 2021.

SIVOS

Rappel des deux réunions auxquelles a assisté madame Le Maire

- Fermeture de l'école à l'unanimité pendant le confinement et reprise partielle le 04 juin 2020

Monsieur Leroy informe que le président du SIVOS ne l'a pas tenu au courant de la tenue de la 1ere réunion.

Monsieur Leroy tient à féliciter Madame DIVAL pour la gestion de l'école pendant la crise sanitaire.

Madame Le Maire informe qu'elle ne participerait pas à la réunion du conseil d'école.

CCAS

Madame Le Maire informe avoir distribué à cinq foyers un colis de première nécessité pendant le confinement.

L'aide au transport scolaire est renouvelée pour la rentrée 2020-2021, à savoir la gratuité pour les enfants de Douains qui prennent le transport scolaire.

URBANISME

Madame Le Maire et les Adjoints ont reçu en Mairie le 29 mai 2020 un potentiel acquéreur pour le Château de Brécourt, qui a présenté son projet, à savoir environ 30 logements.

Madame le maire a informé l'assistance qu'elle ne donnerait pas d'avis sur ce projet, ayant pris la décision de ne pas se représenter au second tour des élections municipales, laissant cette décision à la prochaine municipalité.

Madame le maire a été informé par le SIEGE 27, qu'une demande d'installation d'un transformateur pour alimenter 18 logements, voir 26 logements au lieu-dit « La Ferrière » propriété acquise par la Sté JOUBEAU, leur a été présentée. Madame le maire informe le conseil municipal qu'elle n'est pas au courant d'un tel projet, et de ce fait n'a pu émettre un avis favorable sur celui-ci.

Madame le maire a signé le permis de construire DA SILVA, mais n'a pas convoqué la commission urbanisme, pour cause du confinement.

Mac Arthur Glen les travaux sont suspendus jusqu'en début septembre au plus tôt voir début 2021 au plus tard.

Madame le maire a reçu les responsables de Mac Arthur Glen pour une demande de subvention pour divers projets communaux, cette société est prête à nous accorder une subvention de 100 000€.

PLU

Nous avons reçu en mairie le retour des avis de SNA, la chambre d'agriculture, la commune de la Heunière.

DIVERS

Monsieur Leroy demande si les élus distribueront les masques que les administrés ne sont pas venus chercher en mairie. Madame le maire donne son accord à cette demande.

Monsieur Uhgetto se propose de faire cette distribution.

Fin de séance 21h39